

COMMENT S'ACTUALISER SUR POLE EMPLOI ?



Suite à de nombreuses questions à propos de l'actualisation mensuelle aux bornes numériques, nous vous proposons un petit cours pour réaliser cette action en autonomie si vous le souhaitez !

Public concerné : tous publics

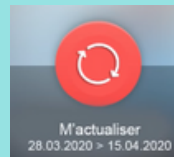
But : savoir s'actualiser sur Pôle Emploi

A préparer : sa fiche de paie (si vous exercez une activité professionnelle)

1 CONNECTEZ-VOUS À VOTRE COMPTE

Allez sur le site de Pôle Emploi dont l'adresse est : pole-emploi.fr

Une fois sur la page d'accueil, cliquez sur le logo orange situé vers la gauche de l'écran et qui ressemble à ceci :



Puis identifiez-vous :

2 COCHEZ SELON VOTRE SITUATION

La première page vous demande si vous suivez une formation.

Cochez selon votre situation la réponse qui vous correspond, puis cliquez sur "Valider".

La deuxième page vous demande des précisions sur votre situation.

A la question "Avez-vous travaillé ?" Vous ne pourrez rentrer des montants et nombre d'heures qu'après avoir coché "Oui". Si vous avez des questions à ce moment, allez sur le "?" à côté afin d'avoir des informations supplémentaires.

Surtout n'oubliez pas de cocher "Oui" à la question "Etes-vous toujours à la recherche d'un emploi ?" : celle-ci maintient votre inscription ! Puis validez.

3 VÉRIFIEZ VOS INFORMATIONS

Après avoir validé, un récapitulatif s'affiche. Lisez bien celui-ci, et si vous êtes d'accord, cliquez sur "Valider" (Ou si vous vous êtes trompés, "Modifier"). Une fois cela fait, un message de validation s'affichera.



? L'actualisation se fait une fois par mois entre le 28 et le 15 du mois suivant.

? Vous ne pourrez modifier les informations remplies que pendant quelques heures après votre actualisation (l'horaire limite est affiché).